

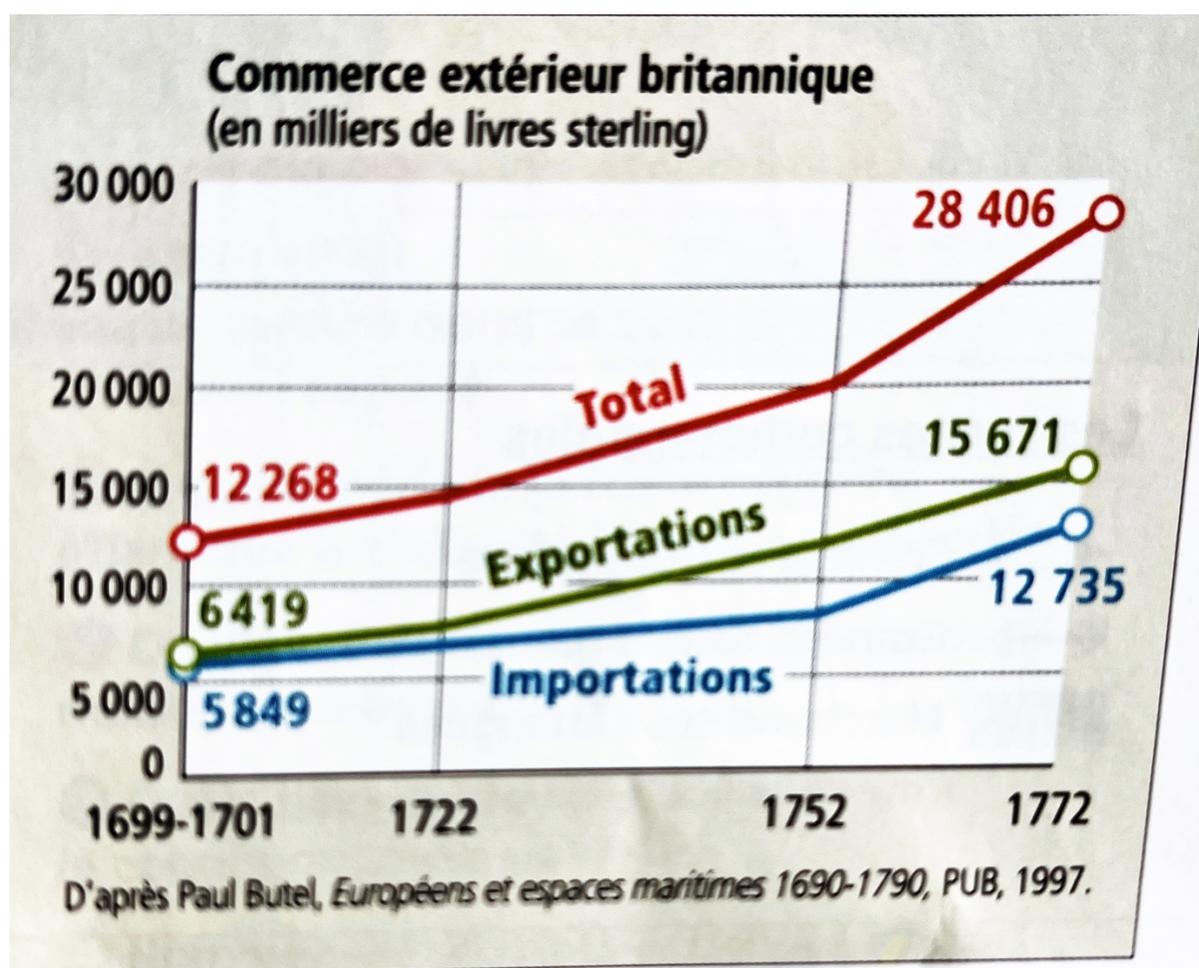
Partie 1 : Le XVIIIe siècle. Expansions, Lumières et révolutions.

Thème 1 : Bourgeoisie marchande, négoce internationaux et traites négrières au XVIIIème siècle.

Problématique : Comment l'Europe domine-t-elle le monde au XVIIIème siècle ?

ETAPE 1 : LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE TRANSATLANTIQUE

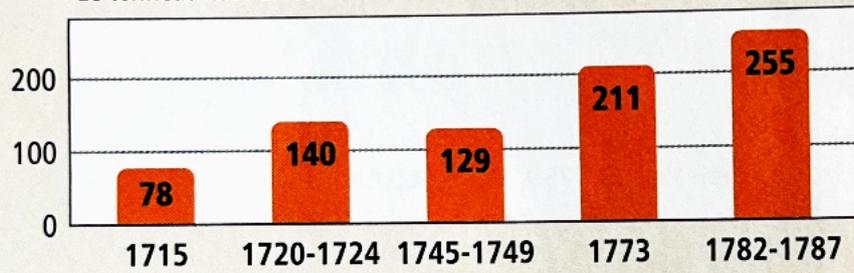
1. Comment évolue le commerce européen ?
2. Quels sont les espaces concernés par ce commerce ?
3. Quels types de villes connaissent un développement économique important ?



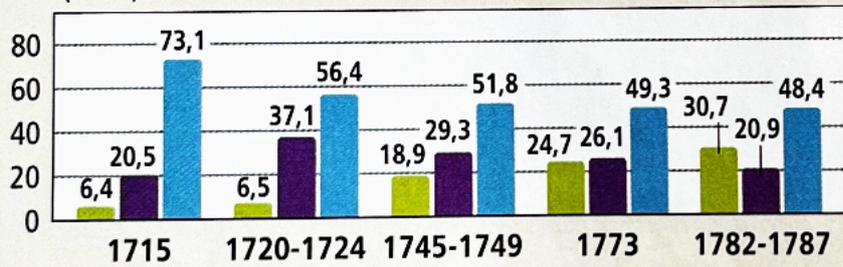
2 La croissance du commerce britannique

Commerce total (en milliers de tonneaux)

Le tonneau est l'unité de mesure utilisée dans le commerce maritime.



(en %)



■ Avec l'Europe ■ Avec les colonies ■ Commerce de proximité

D'après Paul Butel, *Les Négociants bordelais, l'Europe et les îles au XVIII^e siècle*, Aubier, 1974.

1 Les activités commerciales du port de Bordeaux

3 La Compagnie des Indes, une compagnie de commerce

La Compagnie des Indes a le monopole¹ du commerce français avec l'Afrique et l'océan Indien.

La Compagnie des Indes orientales doit se procurer les épices, drogues [thé et café] et autres choses que nos provinces ne produisent pas, dont nous ne pouvons nous passer [...]. Cette compagnie a formé des établissements solides dans plusieurs parties du monde, elle y fait respecter le nom du roi et redouter sa puissance, elle a une marine florissante aussi utile à la France que préjudiciable² à ses voisins [...].

■ Nicolas Dutot, *Réflexions politiques sur le commerce et les finances*, 1738.

1. Exclusivité. 2. Nuisible.

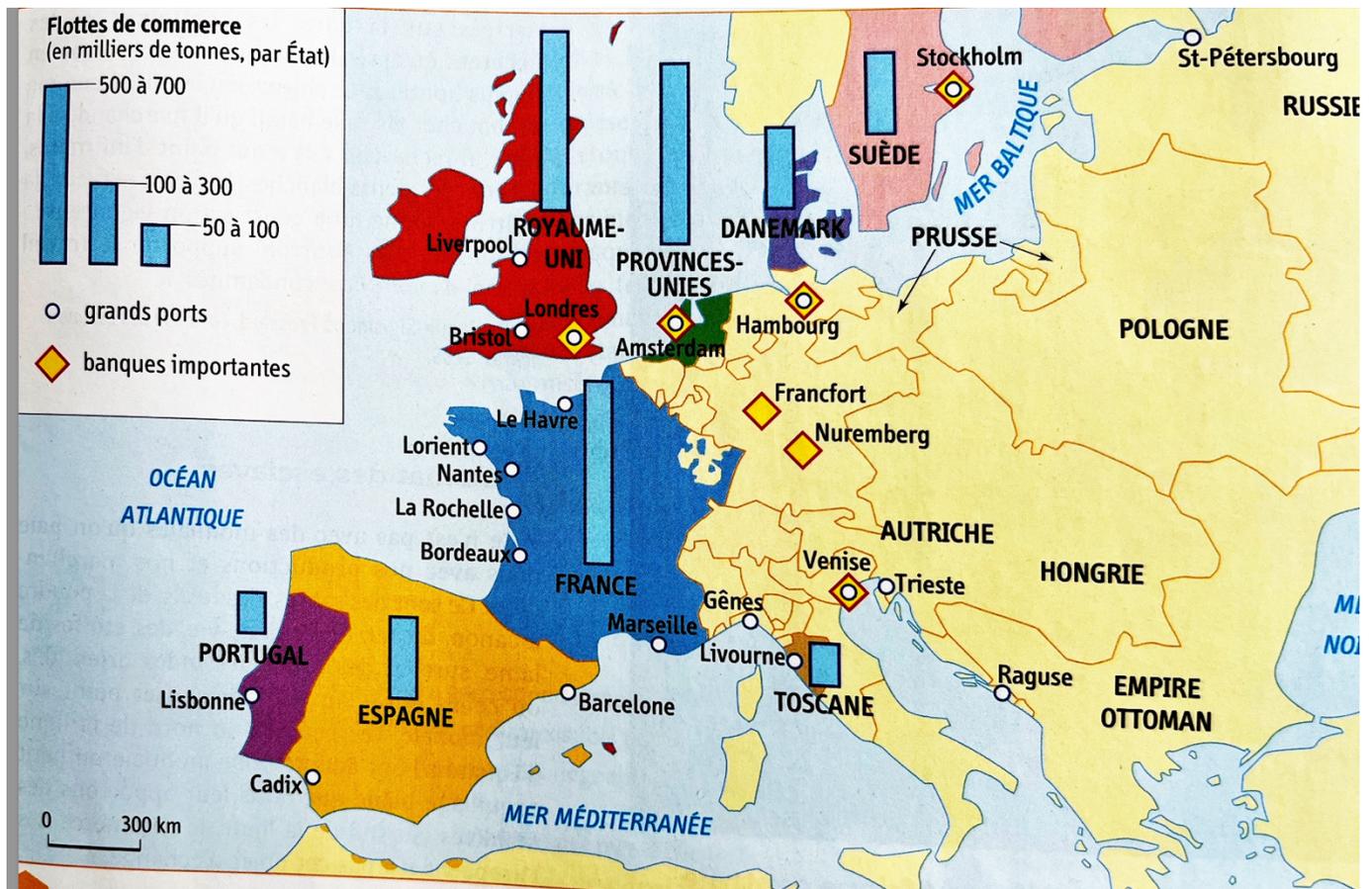
Le commerce de Bordeaux est fort considérable ; le principal se fait dans les îles : Bordeaux y porte des vins et du blé, de la quincaillerie, des verroteries¹, des draps, etc.

Elle achète en France ce qu'elle porte en Amérique ; ainsi ce commerce est fort avantageux au royaume.

Le vin est la branche la plus avantageuse à Bordeaux même, puisque c'est une richesse qui se renouvelle tous les ans. Plusieurs personnes m'ont dit que les deux tiers des habitants de Bordeaux étaient occupés au vin.

■ D'après François de la Rochefoucault,
Récit de voyage, 1783.

1. Objets d'artisanat en métal ou en verre.



Au XVIII^{ème} siècle, certains pays européens (Espagne, Portugal, France, Angleterre...) possèdent **des colonies**, notamment en **Amérique** mais aussi sur les **côtes africaines (comptoirs coloniaux)**.

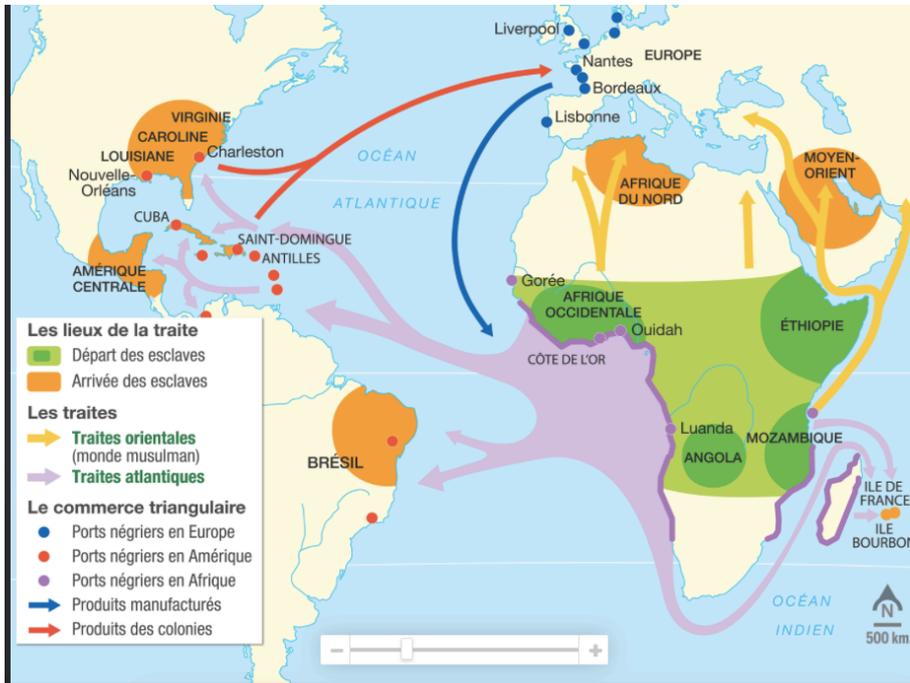
Le commerce se développe entre l'Europe et ces territoires au profit des européens.

Les ports du littoral atlantique deviennent des villes riches et les marchands qui y vivent sont influents.

ETAPE 2 : UN COMMERCE SPÉCIFIQUE : LA TRAITE TRANSLANTIQUE

1. Le commerce des esclaves

- En utilisant les documents, répondre aux questions de la fiche. A vous de choisir le parcours 1 ou le parcours 2 (manuel Hatier p. 33-34)
- Rédiger un texte expliquant : la capture, le transport et la vente de esclaves.

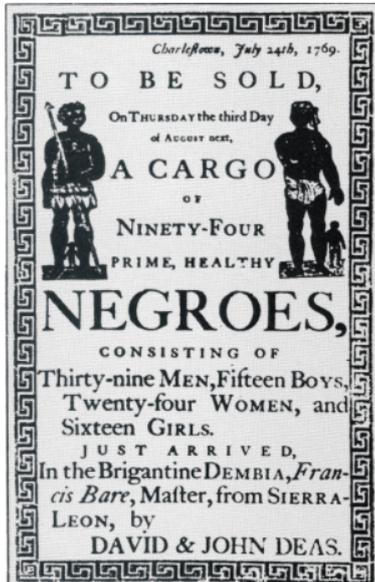


L'esclavage et la traite* négrière sont des **phénomènes anciens** en Afrique. L'esclavage est pratiqué depuis l'antiquité et à partir du VIIe siècle apparaît la première traite négrière : c'est la traite saharienne.

A la fin du XVIe, les européens fondent des colonies outre-mer. Pour répondre aux besoins en main d'œuvre, les européens organisent la traite atlantique, on parle de commerce triangulaire dans la 2eme moitié du XVIIIeme s.

Les navires partent en direction de l'Afrique chargés de marchandises de faible valeur (textiles, métaux, armes). Ils les échanget contre des captifs en Afrique à des négriers africains et poursuivent leur trajet à travers l'océan atlantique vers les Amériques. Les navires utilisés sont appelés navires négriers. La mortalité est forte dans durant le trajet qui dur environ 3 mois : 15 %

Les **esclaves sont ensuite vendus sur des marchés** aux propriétaires européens de plantations.



2. Etre esclave dans les plantations.

p. 32-33 : L'économie de plantation

Comment

Les esclaves vivent et travaillent dans les plantations tenues par des maîtres blancs (2 p. 33) : grandes exploitations agricoles situées dans les colonies et utilisant des esclaves. Une plantation est composée de terres agricoles, de manufactures pour transformer les produits agricoles de logements pour le maître (blanc venu d'Europe) et les esclaves.



1 p. 38 : Leur statut est régi par la loi : le code noir (1685)

Le Code noir

Dans les colonies françaises, le traitement des esclaves est codifié par le Code noir de 1685. Ce texte de lois considère l'esclave tantôt comme un objet (article 44) tantôt comme un humain (articles 22 et 25).

Article 2. Tous les esclaves qui seront dans nos îles seront baptisés [...].

Art. 22 et 25. Seront tenus les maîtres de fournir à chaque esclave âgé de 10 ans et au-dessus pour leur nourriture deux pots et demi [...] de farine de manioc par semaine [...] [et] par an deux habits de toile [...].

Art. 33. L'esclave qui aura frappé son maître, sa maîtresse ou le mari de sa maîtresse ou leurs enfants [...] sera puni de mort [...].

Art. 38. L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois [...] aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule [...].

Art. 44. Déclarons les esclaves être des meubles.

Édit du roi Louis XIV, 1685.

La vie des esclaves est régie par un ensemble de lois, le code noir par exemple pour les colonies françaises (1685), qui définit règle la vie des esclaves dans les colonies françaises. Les règles sont sensiblement identiques dans toutes les colonies d'Amérique.

⇒ Un esclave est un homme/femme/enfant non libre, il appartient à son maître qui l'a acheté au marché aux esclaves. Il est considéré comme un meuble.

Entre 13 et 15 millions d'africains déportés vers le monde arabo-musulman entre le VIIe et le XIXe s. 12 millions le sont par des négriers européens entre le XVIe et le XIXe s (maximum au XVIIIe).

3. L'esclavage est contesté

2 p. 38 : *L'esclavage est-il contesté ? (2 groupes/1 texte chacun +échange)*

Arguments pour/contre

Des voix s'élèvent pour condamner l'esclavage au nom du principe d'égalité entre les hommes (ex Condorcet). Ce sont des idées nouvelles qui vont à l'encontre de l'organisation sociale de l'époque, elles sont développées par les Philosophes des Lumières.

Aujourd'hui l'esclavage est l'objet d'un devoir de mémoire : devoir moral attribué à des États d'entretenir le souvenir des souffrances subies dans le passé par certaines catégories de la population, surtout s'ils en portent la responsabilité. ...

ETAPE 3 : LES CONSEQUENCES EN EUROPE

1. Développement des **villes portuaires** situées sur le littoral atlantique (ex. Nantes film/ La Rochelle)



Le blason de La Rochelle.

2. Arrivées de **nouveaux produits (tropicaux)** en Europe (Café, soie, canne à sucre...) : le **commerce international ne concerne pas uniquement les esclaves.**

4. Développement d'une **bourgeoisie marchande dans les villes portuaires**, embellissement des villes, constructions nouvelles... Les membres de la **bourgeoisie marchande deviennent puissants** et font de plus en plus entendre leur voix dans une société organisée en 3 ordres et dans laquelle ils appartiennent à un ordre non privilégié => REMISE EN QUESTION DE LA SOCIÉTÉ D'ORDRES

